



# Keleier Bodilis

Bulletin municipal : mars 2021

## Mairie

Ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9h-12h / 13h30-17h30,  
mercredi matin de 9h à 12h,  
Permanence le samedi de 9h30 à 12h

## Permanences élus le maire et les adjoints

reçoivent sur rendez-vous

## Agence postale

02 98 68 07 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Levée du courrier : 15h30  
Le samedi : 10h30

## Médiathèque

02 98 68 25 34

Mardi de 16h à 17h30  
Mercredi de 14h à 16h  
Samedi de 10h à 12h  
Dimanche de 10h à 12h

## Déchetterie

02 98 68 99 99

Du lundi au samedi  
8h30 à 12h / 13h30 à 18h

## Médecin de garde 15 SAMU

## Pharmacie de garde 3237

## Pompiers 18 - Portable 112

## Gendarmerie 17

## Défibrillateur sur le parking de la mairie

## Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie

Momentanément suspendues  
(Covid-19)



## Mairie de Bodilis

Tél. : 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Adresse e-mail :

accueil@mairie-bodilis.fr



Commune de Bodilis

## Ecole Notre Dame

### Portes ouvertes de l'école

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le **vendredi 16 avril de 17h à 19h**. Cette année, ce sera sous forme de rendez-vous individuel. Vous pouvez dès à présent contacter le directeur au 06.88.92.35.21.

### Une pause méridienne animée à l'école Notre Dame

Tous les jours, David Morvan, anime la pause méridienne. Cette décision a été prise en concertation entre la mairie et l'école pour faciliter le non brassage des élèves sur la cour de récréation. Cela permet aussi aux enfants de passer un moment agréable avant de reprendre les cours en classe.

David profite du « jardin d'Augustine » et de ses nombreuses structures ainsi que du terrain multisports pour divertir les élèves.



▲ David, au centre, entouré des élèves de CM1-CM2.

## Repas à emporter Dimanche 28 mars



L'APEL de l'école vous propose une vente de repas  
(plats et desserts) à emporter au prix de 11€

**Kig ha Farz  
Ou  
Roti de porc  
sauce forestière  
Pommes de Terre  
  
Et  
Tarte normande  
Ou  
Salade de fruits frais**

- Les plats seront préparés par le traiteur Hébrard de Landivisiau.
- A emporter en « drive » sur le parking de l'école le **dimanche 28 mars de 10h30 à 12h30**.
- Les commandes sont à passer auprès des enfants de l'école ou en déposant le bon de commande accompagné du règlement par chèque (à l'ordre de l'APEL de l'école de Bodilis) dans la boîte aux lettres de l'école (située près de l'entrée de l'école).
- Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, nous vous proposons de vous livrer à domicile.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sandra Cariou au 06.22.76.58.10.

**Date limite de commande le mercredi 10 mars 2021.**

Crédits photos : Ernest Jolivet et Bruno Chevalier.

### Bon de commande

Nom/Prénom : ..... N° de téléphone : .....

	Kig Ha Farz Tarte Normande	Kig Ha Farz Salade de fruits	Roti de porc/PDT Tarte Normande	Roti de porc/PDT Salade de fruits
Nombre de menus				



## PERMANENCES

### Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL,  
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74

### Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

**Temps d'éveil**, Pôle Arc En Ciel  
Entretiens sur Rdv. 02 98 24 97 15.  
[rpe.paysdelandi@gmail.com](mailto:rpe.paysdelandi@gmail.com)

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

### Maison des Services au Public

(MSAP), 36, rue Clemenceau Landivisiau  
02 98 68 67 60. [msap@pays-de-landivisiau.com](mailto:msap@pays-de-landivisiau.com)

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

### La plume numérique

avec l'association **AGIRabcd**. Permanences  
à la MSAP à Landivisiau le mercredi matin  
de 9h30 à 11h30 sur RDV. 02 98 68 67 60

### Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu  
scolaire. Permanences à la MSAP à Landivisiau  
du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et  
jeudis après midi sans RDV. 02 98 15 15 50

### Permanences habitat

**Information et assistance pour les  
subventions en faveur de l'amélioration de  
l'habitat**, permanences à la MSAP à Landivisiau  
du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41  
[dumesnil@pays-de-landivisiau.com](mailto:dumesnil@pays-de-landivisiau.com)

### ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine

du logement. Permanences à la MSAP à  
Landivisiau les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis après-midi sur  
RDV. 02 98 46 37 38 [adil29@adil29.org](mailto:adil29@adil29.org)

### HEOL : Conseil technique sur les économies

d'énergie. Permanences à la MSAP à  
Landivisiau le 3<sup>e</sup> jeudi matin du mois.  
02 98 15 18 08 [contact@heol-energies.org](mailto:contact@heol-energies.org)

## RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en **mars 2005** doivent  
se faire recenser en mairie. Se munir du livret de  
famille et de la carte d'identité.

## URBANISME

### Dépôts de déclarations préalables

- SCEA CHARLES/PICART, exhaussement  
d'une parcelle au Quinquis
- FAGON Maxime, 1 abri de jardin, 4 hameau  
des 4 barrières

## ETAT CIVIL

### Naissances

- Eloi PICART LE PENHUIZIC, Kerdoncuff
- Elaïa ROUSSEAU, 8 hameau des 4 barrières

### Décès

- Robert LE MAT, Kerfaven
- Alain MINGAM, 22 Kervennou

## Ecole Notre Dame

### Les musées fermés n'empêchent pas les pratiques artistiques !

Au retour des vacances de février, les élèves  
de l'école se transformeront en artistes  
en herbe pour créer des fresques ou des  
structures en bois. Une réunion s'est tenue  
avec différents acteurs de la commune  
pour peaufiner ce projet. Mme Bourhis,  
ancienne élève de l'école et illustratrice de  
livres pour enfants sera en résidence tous  
les vendredis pour donner des cours d'arts  
plastiques à tous les enfants. A l'issue de  
ces séances, des œuvres collectives seront  
réalisées par chaque classe. Ce projet a  
été plébiscité par l'Education Nationale  
qui apportera une subvention. Le reste du  
projet sera financé par la commune et les  
parents d'élèves.



▲ Les présidentes des associations de parents  
d'élèves étaient présentes à cette réunion avec Annaïg  
Bourhis ainsi qu'Isabelle Creignou, adjointe aux écoles,  
Lionel Cornou, le directeur de l'école, et Emile Le Gall,  
ancien tourneur sur bois qui apportera bénévolement  
tout son savoir-faire technique.

### Récupération de journaux

La récupération  
de journaux  
est désormais  
gérée par l'APEL  
de l'école. Un  
container est à  
votre disposition  
rue de l'Ecole.



N'hésitez pas ! Vos poubelles jaunes  
seront moins remplies et les bénéfices  
permettront de financer des sorties et  
voyages pour les élèves.

### Spered ar Vro

#### Été 2021 – Guide à l'Eglise

L'association **Spered ar Vro recrute**, en partenariat avec la mairie, **un ou une guide  
à l'église pour l'été, du 2 au 28 août**, du lundi au samedi à raison de 35h/semaine.  
Adresser les candidatures à la Mairie avant le **vendredi 30 avril**. Avoir 16 ans minimum.

## Visite de la base Aéronavale

### Mercredi 7 avril

#### Réservée aux jeunes de 14 à 20 ans

Une visite de la base Aéronavale est organisée le **mercredi 7 avril et/ou le mercredi 26  
mai** en cas de report (ou si trop d'inscrits le 07 avril).

Cette visite est à destination des jeunes du bassin de vie, âgés de 14 à 20 ans qui veulent  
découvrir les différents métiers du monde de la Marine Nationale. 25 places disponibles  
maximum, visite de 13h30 à 16h30. Inscription à la mairie de Bodilis.

### Matinée travaux à l'école

Samedi 30 janvier, l'Ogec a organisé une  
matinée de travaux au sein de l'école.  
C'est dans la bonne humeur et avec une  
grande efficacité que plusieurs parents  
se sont retrouvés pour accomplir les  
différentes tâches prévues au programme :  
pose de porte-manteaux et de tableaux,  
rénovation de meubles, changement  
de luminaires, nettoyage de l'entrée et  
diverses réparations. Une nouvelle session  
de travaux sera organisée au printemps.  
**Les membres de l'Apel vous donnent  
rendez-vous le dimanche 28 mars pour  
le traditionnel repas de l'école qui,  
cette année, sera proposé à emporter.**



▲ Les parents d'élèves se sont retrouvés pour  
accomplir différents travaux.

### Le tri sélectif expliqué aux élèves de Notre-Dame

Le tri sélectif est en place depuis 1998 au  
sein de la communauté de communes du  
pays de Landivisiau (CCPL). Chaque année,  
l'ambadrice du tri, Laetitia Marc, sillonne  
les écoles du territoire auprès des enfants  
de cycle 3 afin d'entretenir et de renforcer  
le geste du tri. Elle est intervenue jeudi 4  
février à l'école Notre-Dame à Bodilis. Trois  
thèmes étaient proposés : le tri sélectif, le  
compostage et le « 0 déchet ».



▲ Le tri sélectif expliqué aux élèves de Notre-Dame.





# Informations municipales

## Point sur la situation sanitaire - Covid-19 :

Les activités associatives qui avaient repris ont été stoppées dans leur élan dès le 15 janvier par les annonces gouvernementales. Seuls le BPFIC et le Club VTT peuvent dispenser ses séances aux jeunes en extérieur et sans contact.

Vu les contraintes et lourdeurs en matière d'organisation, pour ouvrir les restaurants aux ouvriers du BTP, Mme CRENN, gérante de l'Hermine n'a pas souhaité donner suite. La mise à disposition par la Commune de la salle Jeanne d'Arc pour déjeuner est donc toujours en vigueur.

## Eglise Notre Dame

La repose du retable du maître autel est en cours, les morceaux de boiseries reviennent des ateliers les uns après les autres. Pendant cette phase, il est nécessaire de fermer l'église au public jusqu'au 9 avril. La réception de cette tranche de travaux est programmée semaine 10 et le démarrage de la tranche conditionnelle n°1 est prévu au 1<sup>er</sup> mars pour une réception en septembre. L'église sera également fermée tout le mois de juillet cependant, en accord avec l'architecte, le Conseil Municipal a validé son ouverture en août avec présence de guides.



*Mercredi 17 février, une visite du chantier a eu lieu avec des représentants de la Fondation du patrimoine et en présence de quelques élus et personnalités.*

## Assainissement du lotissement du Petit Bois

Un recours effectué par la commune auprès de SUEZ au sujet de la maintenance de l'installation d'assainissement semi collectif du lotissement a abouti à l'annulation de la facture d'un montant de 3 244 € HT. L'affaire étant close, la maintenance de l'installation est réellement effective.

## Commission de sécurité - Visite de la salle Multifonctions

Quelques remarques et défauts ont été pris en compte et corrigés afin de conserver un avis favorable au maintien de l'ouverture de la salle suite à la visite de la commission.

## Mise en réseau de la médiathèque par la CCPL

La mise en réseau ayant pris du retard, et le contexte étant incertain, le contrat de maintenance actuel avec Micro-Bib a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2021.

## Dénomination et numérotation des accès aux voies

Le Conseil a décidé de relancer la Poste en vue d'actualiser leur offre et réaliser ce diagnostic rapidement.

## Révision des loyers au 1er février 2021

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, et de la faible importance de cette revalorisation, la municipalité a décidé de ne pas appliquer la révision des loyers commerciaux devant s'appliquer à l'Hermine et au cabinet infirmier.

## Week-end de solidarité 2021

L'édition 2021 prévue les 10 et 11 avril est annulée.

## Gym Douce

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas rembourser l'adhésion 2020/2021 mais qu'il ne sera réclamé de cotisation qu'aux nouvelles adhésions la saison prochaine

## Passage du dératiseur le 30 mars

Un technicien de la société APA de Plouvorn effectuera un passage général sur la commune le **mardi 30 mars prochain**. Vous pouvez demander son passage sur votre propriété gratuitement en vous inscrivant en mairie pour le **lundi 29** ou obtenir du produit en mairie au cours de l'année.

## Passage du Grand prix Gilbert Bousquet le 27 mars vers 13h30

Sauf contre-ordre, dû aux contraintes sanitaires, la course Gilbert Bousquet traversera la commune le samedi 27 mars vers 13h30, venant de Plougourvest, les coureurs prendront la direction de Saint Servais. Ils passeront par **Kernevez al Lann, Langroas, Croas ar Sant, la rue de l'Ancienne Forge, la rue Notre Dame, la rue de la B.A.N., Lescoat Eozen, Mescam, Roc'h vian, jusqu'à la RD 32, puis à droite vers Saint Servais.**

Circulation : pour permettre le passage sur la commune de cette course, bénéficiant d'une priorité de passage, à partir de 13h20 et pendant toute la durée du passage de l'épreuve, le stationnement des véhicules sur l'itinéraire de la course et la circulation dans le sens inverse des coureurs seront interdits sur les routes suivantes :

**VC 2** : de la RD230 jusqu'à la limite de la commune vers PLOUGOURVEST, au Spernen ;

**VC 7** : de l'intersection avec la VC5 à **Maner Soul**, jusqu'à l'intersection avec la RD230 à **Langroas** ;

**VC 5** : de l'intersection avec la RD30, sur la **rue de l'Ancienne Forge** jusqu'à l'intersection avec la VC7 à **Maner Soul** ;

**RD30** : dans l'agglomération, **rue Notre Dame**, de l'intersection avec la VC6, rue de la B.A.N., jusqu'à l'intersection avec la VC5, **rue de l'Ancienne Forge**,

**VC 6** : de l'intersection avec la RD32 à **Roc'h Vian** jusqu'à l'intersection avec la RD30, **rue Notre Dame**.

Sur ces sections de voies, la circulation ne sera autorisée qu'à sens unique, dans le sens de la course.



## Détenteurs de porcs ou de sangliers déclaration obligatoire et vigilance PPA



Aujourd'hui, toute la filière porcine est exposée au risque croissant d'apparition de la peste porcine africaine (PPA). Cette pathologie décime les cheptels en Asie, progresse d'Est en Ouest en Europe et se rapproche, *via* les sangliers, de notre territoire. Elle est arrivée à notre porte, en Allemagne. **L'apparition d'un foyer en France engagerait l'économie de toute la filière, confrontée alors à la fermeture des frontières des pays importateurs. Les bassins d'emploi bretons auxquels notre commune appartient, sont très directement concernés par cette maladie qui n'est, cependant et en aucun cas, transmissible à l'homme. Il existe de nombreux petits détenteurs de suidés, non professionnels. Leur identification et leur localisation sont primordiales.**

**En pratique, chaque détenteur d'au moins 1 suidé (porc ou sanglier) doit se déclarer auprès de l'Etablissement de l'Élevage 2 Allée Saint Guénoilé, CS 26032, 29322 QUIMPER Cedex - tél, 02 98 52 49 63.**

**- protéger ses animaux de tous contacts avec l'extérieur et la faune sauvage, surtout les sangliers.**

- Déclarer immédiatement tout cas suspect (perte d'appétit, fièvre, abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen) vivant ou mort à votre vétérinaire

- Ne nourrissez pas vos porcs avec des résidus non traités ou des déchets de cuisine

- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un autre pays (tout l'est de l'Europe est déjà infectée) et nettoyer et désinfecter tous les outils partagés avec d'autres éleveurs

- Empêcher tout visiteur (surtout des chasseurs !) d'être en contact direct ou indirect avec vos porcs si cela n'est pas strictement nécessaire

**Et surtout, si votre/vos porc(s) ont accès à l'extérieur ou sont en plein air, vos clôtures doivent être conformes au texte réglementaire résumé dans la fiche de l'IFIP. Ces clôtures doivent éviter tout contact direct ou indirect du/de vos porcs avec les sangliers**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le non-respect de la réglementation est sanctionné par l'abattage obligatoire du, ou des porcs présents et l'interdiction de repeuplement tant que les non-conformités constatées ne sont pas corrigées.

Renseignements [agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir) ; [www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)



## Lutte collective contre les ragondins et rats musqués

Le Syndicat de bassin de l'Elorn organise avec la FDGDON\* une campagne de lutte collective contre les ragondins et rats musqués du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin sur les bassins versants de l'Elorn, de la Rivière de Daoulas et du Camfrout. Les ragondins et les rats musqués sont des espèces invasives, originaires d'Amérique, qui prennent la place d'espèces locales et causent des dégâts sur les berges des cours d'eau (terriers) et les cultures.



Les personnes intéressées pour devenir piégeurs volontaires peuvent contacter le Syndicat de bassin de l'Elorn (02.98.25.93.51) ou la FDGDON (02.98.26.72.12). Aucun agrément n'est nécessaire pour les piégeurs volontaires, une simple déclaration en Mairie suffit. Une prime de 5 € sera versée par capture de ragondin ou rat musqué. Pour en savoir plus sur les espèces invasives animales et le piégeage : <https://bassin-elorn.fr/espaces-naturels/especes-invasives-animales/> (\*FDGDON : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)



## Protégeons nos hirondelles et nos martinets !

Le printemps sera bientôt là, réservons un agréable accueil à nos hirondelles et nos martinets en les aidant à s'installer chez nous ils nous le rendront bien en luttant efficacement contre un grand nombre d'insectes, comme les moustiques. Sauver ces magnifiques oiseaux si proches de nous, et dont l'existence dépend de nous, c'est d'abord les protéger, empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer : **Installer des nids artificiels, Poser des planchettes anti-salissures si les fientes causent des gênes, Placer des bacs à boue à proximité des zones de nidification, si ce matériau, indispensable pour la fabrication de leurs nids, fait défaut. Si vous avez la possibilité, vous pouvez nous aider à recenser les nids ;**



N'oublions pas que la réglementation aussi protège ces oiseaux ainsi que leurs nids, qu'ils soient vides ou occupés, et ce, toute l'année. La destruction intentionnelle de nids expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement. En 2020, le Groupe « Hirondelles & Martinets » Finistère de la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité) lançait un cri d'alerte pour sauver les hirondelles et les martinets, dont la population a chuté en moyenne de 40% depuis 1989.

Contactez-nous afin de connaître le protocole. Si vous souhaitez les aider, l'accompagnement par des bénévoles du Groupe dédié à ces oiseaux, est nécessaire. Contact : 07 49 22 17 84 - [gwennili29bzh@gmail.com](mailto:gwennili29bzh@gmail.com)

### Ramassage des ordures ménagères et du tri - Regroupement des conteneurs

Pour la bonne organisation du service et la sécurité des agents lors du ramassage, les conteneurs sont à regrouper dans les quartiers. Les conteneurs une fois vidés doivent également être ramassés dans les propriétés et nettoyés régulièrement. En cas de réparations à effectuer, il suffit de prendre contact avec la mairie et de déposer le conteneur auprès des services techniques avec votre nom et vos coordonnées.

### Brûlage des végétaux

**Brûler ses déchets verts est interdit.** Particulier et Professionnel n'ont pas le droit de faire brûler leurs déchets de jardin conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur. Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit : de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes.

**Que faire de ses déchets verts ?** Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps, (la CCPL met à disposition des composteurs à tarif préférentiel et peut vous accompagner dans vos changements de pratiques de jardinage paillage à la pelouse, broyage à la tondeuse...) et les déposer conformément aux règles dans une de nos trois déchèteries.

**Il est interdit : de les brûler à l'air libre ; de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.**

**Pourquoi cette interdiction ?** Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment) . Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

**En cas de non-respect de l'interdiction,** la personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Contact Laëtitia Marc, 02 98 68 42 41 - [c.berthou@pays-de-landivisiau.com](mailto:c.berthou@pays-de-landivisiau.com).

Horaires des déchetteries consultables sur le site Internet [www.pays-de-landivisiau.com](http://www.pays-de-landivisiau.com).



### Service National Universel



La campagne d'inscription des jeunes volontaires au service national universel (SNU) pour 2021 est ouverte sur le site <https://www.snu.gouv.fr/>.

La promotion 2021 du SNU s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans, nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006, qui souhaitent se porter volontaire pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.



### Préparation militaire



**En 2021, la marine recrute 4000 jeunes femmes et hommes.**

La Marine, c'est 50 métiers dans 5 environnements : Bâtiments de surface, Fusiliers-Commandos, Marins du ciel, Sous-marins, Soutien. La préparation militaire ouverte à compter de l'âge de 16 ans a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et aux enjeux de la défense, et tout particulièrement aux missions de la marine nationale par l'intermédiaire d'une formation militaire élémentaire. La marine nationale propose aux jeunes citoyens des stages répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer leur permettant une prise de contact avec le milieu militaire et la marine. Notre département dispose de trois centres d'accueil CIRFA dans les villes de Brest, Morlaix et Quimper. Ces centres sont également un véritable point d'appui pour toutes informations sur les perspectives professionnelles dans les armées. <https://www.etremarin.fr/>

### L'Armée de l'Air et de l'Espace



**L'armée de l'Air et de l'Espace recrute et forme plus de 2600 jeunes femmes et hommes en 2021.**

Ouverte à tous les jeunes du niveau 3ème à bac + 5, elle leur offre la possibilité de les former à ses métiers, dans des domaines variés : d'agent de restauration à pilote de Rafale, c'est en tout plus de 50 spécialités proposées. Si vous avez entre 16 et 30 ans et possédez au minimum un niveau de classe de 3<sup>ème</sup>, découvrez les principaux métiers dans lesquels l'armée de l'Air et de l'Espace recrute actuellement sur

<https://devenir-aviateur.fr/>

le bureau « Air et Espace » du Finistère est situé au 8 bis rue Colbert à BREST (intégré au CIRFA) et nous effectuons des permanences dans les villes de QUIMPER, QUIMPERLE et MORLAIX (sur RDV au 02 98 22 07 70).



**Les travaux prioritaires pour économiser l'énergie :** De manière générale, dans un projet de rénovation énergétique, les travaux qui vous feront faire le plus d'économies d'énergie sont les travaux d'isolation, notamment de la toiture. En effet, on estime qu'environ 30 % des déperditions de chaleur se font par la toiture, puis 25 % par les murs, 15 % par les fenêtres ou encore 10 % par les planchers bas. Si votre système de chauffage est ancien, il peut être judicieux de le remplacer par un appareil ayant un meilleur rendement comme une chaudière à condensation, une pompe à chaleur, un poêle à granulés ou un autre type de chauffage qu'il conviendra de définir en fonction de nombreux paramètres, comme la surface à chauffer, la typologie du logement, le système existant, vos habitudes d'occupation du logement ou encore l'accès aux énergies, comme le gaz de ville par exemple.

**Tout savoir sur le poêle à granulés :** Dans un projet de rénovation ou de construction, de plus en plus de Français optent pour le poêle à granulés en chauffage d'appoint ou chauffage principal. Le poêle à granulés présente de nombreux avantages puisque, contrairement à un poêle à bûches, il est programmable et permet de paramétrer une température de consigne ou des plages horaires de chauffe. Il est simple d'utilisation et permet jusqu'à 3 jours d'autonomie selon la capacité du réservoir et le régime de fonctionnement. Les granulés sont généralement conditionnés par sacs de 15 kilos et sont à ce jour l'un des combustibles les moins chers du marché (6,20 c€/Kwhpci en moyenne). Avant de faire votre choix, nous vous conseillons de voir un modèle en fonctionnement, le bruit de la vis sans fin et de la soufflerie peuvent constituer une gêne. Vous pouvez aussi soupeser les sacs pour constater par vous-même s'ils ne sont pas trop lourds à porter. Notez également qu'en cas de coupure d'électricité, le poêle à granulés ne sera pas utilisable.

**Appareils de cuisson : réduire votre facture d'énergie :** Dans un foyer moyen, on considère qu'environ 6,5 % des consommations d'énergie sont liées aux appareils de cuisson, un pourcentage conséquent que l'on peut facilement réduire grâce à quelques gestes simples : couvrir les casseroles, utiliser des casseroles et poêles de tailles adaptées, profiter de l'inertie thermique en arrêtant le four quelques minutes avant la fin de la cuisson, etc. Privilégiez des appareils de classe A+ à A+++ en prenant en compte les besoins de votre foyer. En cas d'accès au gaz de ville, notez que cette énergie est plus de deux fois moins chère que l'électricité. Des plaques à induction sont bien moins énergivores que les plaques vitrocéramiques. Il en est de même pour les fours à micro-ondes, qui consomment en moyenne 1500 watts contre 3000 watts pour des fours classiques.

*L'agence locale de l'énergie et du climat (Heol) vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie. Plus d'infos au 02 98 15 18 08, sur [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org) et les réseaux sociaux.*

## Devenir « Familles de Vacances » du Secours Populaire Français

Le Secours Populaire permet à des enfants âgés entre 6 et 12 ans de partir en vacances chaque année, grâce à des familles de vacances, en été sur une période de 15 jours. (Cette année les périodes d'accueil prévues sont du 16 au 30 juillet et du 30 juillet au 16 août). La procédure comprend la visite des familles par 2 bénévoles du comité le plus proche durant laquelle nous échangeons sur votre projet d'accueil d'un enfant et de la constitution du dossier (certificat médical de non-contagion, l'extrait du casier judiciaire volet n°3 et les attestations d'assurance) suivie par 1 réunion d'information. Compte tenu de la crise sanitaire, nous espérons mener à bien cette action, mais la préservation de la santé de chacun reste notre priorité. Contact : 02.98.44.48.90, lundi : 14h à 16h30 ; Mardi : 9h à 12h ; Jeudi : 9h à 12h ; [vacances@spf29.org](mailto:vacances@spf29.org)

## Vacances solidaires du Secours catholique

Le Secours Catholique du Finistère propose des vacances solidaires. Vous avez à coeur de participer à des vacances solidaires et à l'entraide, vous avez aussi à coeur de participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant ? Pourquoi pas vous ? pourquoi pas avec vous ? Plus globalement, si vous souhaitez vous impliquer dans des actions ou initier des projets de « solidarités familiales », discutons-en. Renseignements : Tél. 02 98 55 60 80, le jeudi de 9h30 à 11h30, 14 rue de la troménie - 29000 QUIMPER. Courriel : [finistere@secours-catholique.org](mailto:finistere@secours-catholique.org)



## Ma boîte aux lettres - Règles d'implantation et d'accessibilité

Elles doivent répondre à la réglementation en vigueur (*conforme à la norme AFNOR NF D 27-404 pour les installations intérieures et NF D 27-405 pour les installations extérieures*), une **qualité** permettant de protéger efficacement les objets déposés, un **format aux grandes dimensions** : minimum 260 mm (H) x 260 mm (L) x 340 mm (P), une **serrure compatible** avec la distribution postale et une ouverture totale de la porte pour que le facteur puisse y introduire des objets qui n'entreraient pas par la fenêtre d'introduction. Un **porte-étiquette pour indiquer votre nom**.

**Son accessibilité est essentielle pour la distribution.** Elle doit être située en **limite de propriété, en bordure d'une voie** ouverte à la circulation publique, dégagée et permettant aux véhicules de faire demi-tour sans risque pour les riverains et les agents ; **Accessible à partir de véhicules automobiles** : dessous de la boîte aux lettres positionné à > 1 m et < 1,5 m du sol ; **Incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture** ; **Accès direct de l'extérieur** sans difficulté et sans risque : pas derrière un grillage, hors de portée du chien qui doit être attaché ; **Attention** : si vous venez de faire construire votre maison, n'oubliez pas que vous devez remplir les formalités initiales de raccordement postal. (Extrait de <https://aide.laposte.fr/contenu/comment-choisir-et-ou-placer-ma-boite-aux-lettres>)

## CONTACTS ASSOCIATIONS

### AMIS DE LA VIERGE NOIRE

ROLLAND Louis 02 98 68 09 43

### A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

CARIOU Sandra 06 22 76 58 10

### BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

PAUGAM Agnès 06 64 14 90 30

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

LE GOFF Marie-Hélène 06 63 36 78 39

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

### BODILIS-PLOUGAR-FOOTBALL CLUB

FOUILLARD Cyrille 07 85 58 92 39

### BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

### BODILIS SPORTS CANINS

LE RICHE Jean Pierre 02 98 68 31 18

### BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

### CENTRE DE LOISIRS

CORVEZ Christelle 02 98 24 80 36

Directrice 06 69 93 83 19

### CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

### CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

### COMITE DE JUMELAGE

DECRET Nicole 02 98 68 15 30

### COMITÉ DES FÊTES

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

### ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, directeur 02 98 68 08 22

### O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

### PILATE

TREGUER Solène 06 22 54 74 16

### PLougourvest-Plougar-Bodilis

### HANDBALL

SCOUARNEC Laurent 06 73 50 01 18

### RIVERAINS DE LA B.A.N

DAVESNE Daniel 06 87 59 40 78

### SECOURS CATHOLIQUE

CREIGNOU Marie Denise 06 43 39 72 09

### SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

### "SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

### THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

JOSEPH Roger 02 98 24 76 58

## AUTRES ACTIVITES PROPOSEES SUR LA COMMUNE

**GYM DOUCE** le vendredi.

### ACCUEIL DE LOISIRS

Animation pour les enfants de 3 à 17 ans.

### SERVICES D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

**AS DOMICILE** 02 98 68 10 36

**ADMR** 02 98 19 11 87

### HALTE GARDERIE MILLE PATTES

Accueil 3 mois-6 ans

06 64 22 28 14

## Centre de loisirs Bodilis Plougar Plougourvest (3-17 ans)

Le centre de loisirs est à Bodilis au pôle Arc en ciel pendant les vacances d'hiver de 7h30 à 18h45, ainsi que le mercredi.

Vous trouverez les plannings et les formulaires d'inscriptions sur le site <https://famillesruralesbpp.jimdofree.com/> De même toutes les informations relatives à la mise en place du protocole sanitaire sont en ligne sur le site.

Nous sommes joignables par mail : [famillesruralesbpp@gmail.com](mailto:famillesruralesbpp@gmail.com)



▲ Une des activités proposées aux enfants lors des dernières vacances.

ou par téléphone au : 06 69 93 83 19 Dans le but de répondre au mieux aux attentes des adolescents un questionnaire leur est destiné. Merci de prendre quelques minutes avec eux pour y répondre.

<https://famillesruralesbpp.jimdofree.com/questionnaire-ados/>

En espérant vous retrouver nombreux pendant ces vacances scolaires pour de nouvelles aventures.



▲ Les ados lors d'une activité d'escalade.



◀ Mercredi 10 février, la neige a fait des heureux au centre de loisirs de Bodilis. Les enfants ont débuté la journée par une bataille de boules de neige, suivie par la confection de bonhommes de neige.

## Club Cyclo Bodilisien

**07 mars : Gr 1 :** 8h30, 87 kms, kermat, guiclan, penzé, taulé, lannugy, locquéolé, pont de la corde, kerlaudy, plouénan, gare st pol, plougoulm, moguëric, kerfissien, kérider.  
**Gr 2 :** 9h, 71 kms, kermat, guiclan, penzé, taulé, lannugy, locquéolé, pont de la corde, plouénan, gare st pol, ty korn, plouvorn.  
**Gr 3 :** 9h30, 56 kms, kermat, croas-ar-born, plouénan, gare st pol, ty korn, plouvorn.  
**Gr 4 :** 9h30, 43 kms, landi, kermat, croas-ar-born, (vers plouénan), mespaul, plouvorn.

**14 mars : Gr 1 :** 8h30, 91 kms, st servais, plouneventer, ploudaniel, st thonan, kersaint, plabennec, bourg-blanc, coat-méal, tréglonou, lannilis, plouguerneau, le folgoët, st méen.  
**Gr 2 :** 9h, 71 kms, st servais, plouneventer, ploudaniel, st thonan, kersaint, plabennec, plouvien, loc-brévalaire, le folgoët, st méen.  
**Gr 3 :** 9h30, 54 kms, mengleuz, lesneven, le folgoët, la laiterie, ploudaniel, croas-ar-rod, st méen.  
**Gr 4 :** 9h30, 40 kms, lesvéoc, plouneventer, plouédern, trémaouézan, st méen, chapelle locmélar, plouneventer, st derrien, (vers kerjean), plougar.

**21 mars : Gr 1 :** 8h30, 90 kms, plougourvest, relais du vern, sizun, le roc, plouneour, le plessis, morlaix, ste sève, st thé, kerlaviou, pépinières mercier, landi, tiez.  
**Gr 2 :** 9h, 71 kms, gare landi, sizun, le roc, col du trédu-don, plouneour, loc-eguiner, guimiliau, st jacques, landi, tiez.  
**Gr 3 :** 9h30, 52 kms, ker-voanec, landi, sizun, st sauveur, guimiliau, kermat, landi, tiez.  
**Gr 4 :** 9h30, 38 kms, landi, st jacques, guimiliau, st sauveur, cosquer, gare landi, tiez.

### 28 mars :

**Gr 1 :** 8h30, 90 kms, gare landi, locmélar, croas-cabellec, sizun, ploudiry, la roche, lan-neufret, plouneventer, chapelle locmélar, st méen, lesneven, tréfleuz, plouescat, mengleuz.  
**Gr 2 :** 9h, 70 kms, gare landi, sizun, le tréhou, la martyre, la roche, plouédern, plouneventer, lanhouarneau, mengleuz.  
**Gr 3 :** 9h30, 55 kms, gare landi, (vers sizun), le queff, landerneau, plouédern, plouneventer, st derrien, kerjean.  
**Gr 4 :** 9h30, 42 kms, ker-noter, lesvéoc, plouneventer, lanhouarneau, plounevez, maillé, mengleuz.





## Comité de jumelage Bodilis/Holbeton

### Calendrier 2021 :

**Le bowling samedi 27 mars.**

**Le barbecue samedi 5 juin.**

**La venue de nos amis d'Holbeton le week-end du 17/18/19 septembre.**

**La raclette géante samedi 6 novembre** (RAPPEL : uniquement sur réservation).

Toutes ces dates se dérouleront en fonction des règles sanitaires en vigueur.

Le bureau réfléchit à l'organisation du 30ème anniversaire du jumelage, en 2022. Toutes les propositions d'animations seront les bienvenues !

**IMPORTANT :** Il est prévu à ce sujet un double échange avec nos amis Anglais pour cet évènement.

A bientôt et portez vous bien !

### Médiathèque municipale "Lecture pour tous"

Tél. : 02 98 68 25 34. [bibliotheque.bodilis@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.bodilis@wanadoo.fr)

**PERMANENCES :** mardi de 16h à 17h30, mercredi de 14h à 16h, samedi de 10h à 12h, dimanche de 10h à 12h

**Des magazines sont à votre disposition :** Auto-plus, 60 millions de consommateurs, Paris-Match, Docteur Good, Notre temps, Bretagne, Mode et travaux ; et pour les enfants : J'aime lire et Sciences et vie junior ;

Des jeux changés régulièrement, sont également à votre disposition sur place.

### Passage de la navette.

Le prochain passage est programmé le **mercredi 17 mars**. Nous rappelons aux adhérents qu'il est possible, tous les mois, de réserver des livres : Auteurs, Titres ou Thèmes particuliers. N'hésitez pas à en parler durant les permanences. Plusieurs ouvrages réservés vous attendent déjà.

### E korn ar vrezonegerien

**Loeiz e skolaj Lezneven** (kountet gand Loeiz ar Floc'h e-unan)

Pa deue miz gouere, pa vijem krog gand deveriou ar priziou, da veurz ha da yaou goude lein, e yeem oll da neuial da lenn Penmarc'h e parrez Sant-Fregan. An heol tomm, ar parkeier leun a éd melen, ar girzier marellet gand bokedou a bep seurt liou, a yoa evid ar skolaerien yaouank eun daolenn dibriz a hened dispar. Skolaj Lezneven a zo bet a-viskoaz brudet evid beza gand ar re wella a zo en Akademi Roazon.

Me a en em gave deuz Poitiers, e-leh ne oa ket war dost ken kreñv ar skol. Biskoaz e skolaj ar Jezuisted n'em-oa klevet lavared e vije roet gwerziou latin da ober. Hogen, dioustu en devez kenta e Lezneven, e ranken kregi da ober al labour-ze. Va henseurte da oa ganto er hlas peb a leor anvet : Gradus ad Panassum. Me ne ouien ano e-bed euz al leor-ze, ha pa oa roet unan din, ne ouien ket petra da ober gantañ.

Antronoz vintin, e oa deiz al littérature grecque. Va henseurte da o-devoa a-benn ar bevare a viz du boulhet al labour-ze, ha me a oa evel eur genaoueg, ne ouien ket zoken skriva ano ar barz brudet Homère, skriva a reen : Au maire ; Et radote, e-leh Hérodote. Biskoaz n'em-oa klevet ano euz

### Nouveau livre

Ce livre est à la fois une danse, un chant et un éclat de lune, mais par-dessus tout, l'histoire qu'il raconte est, et restera à jamais, celle de la Petite Indienne." La Petite Indienne, c'est Betty Carpenter, née dans une baignoire, sixième de huit enfants. Sa famille vit en marge de la société car, si sa mère est blanche, son père est cherokee. Lorsque les Carpenter s'installent dans la petite ville de Breathed, après des années d'errance, le paysage luxuriant de l'Ohio semble leur apporter la paix..."



## COMMERÇANTS ET ARTISANS

**JLZ Informatique :** Dépannage, maintenance et vente de matériels informatiques. Jérôme Lutz. 06.85.89.54.52. Mail : [jlzinformatique@gmail.com](mailto:jlzinformatique@gmail.com)

« **Les travaux de Yann** » travaux et aménagements intérieurs (électricité, plomberie, placo, peinture, carrelage, sols et murs...). Yann Pigeon, Kerelle 06 15 55 28 01

**Bart :** Conseiller « Scentsy » indépendant. Parfums d'ambiance. 07 67 16 60 16. [Bart.scentsy.fr](mailto:Bart.scentsy.fr)

**Diététicienne nutritionniste** à domicile, 07 86 44 13 65, [wendy.lerest@outlook.fr](mailto:wendy.lerest@outlook.fr)

**AVABOIS** - Menuisier plaquiste - Jonathan GAC, Traon Foenec. 06 48 22 52 18.

**Aline RIOU,** Agent immobilière indépendante Atymo France. 07 69 56 37 36. [Aline.riou@atymo-france.com](mailto:Aline.riou@atymo-france.com)

**Services à domicile :** ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie 06 76 92 62 59.

### Bricolage et jardinage :

En chèque emploi service. Mickaël Créac'h, Tél. 06 49 45 36 98.

**Jardinier et divers autres travaux :** Paiement CESU possible 02 98 67 17 85, 06 25 33 51 32.

### L'Hermine :

#### Plats à emporter

Restaurant, bar, dépôt de pain. **Point retrait d'argent CMB.** Menu ouvrier du lundi midi au samedi midi inclus. Samedi soir et dimanche midi sur réservation pour les groupes. Fermé le dimanche. Tél. : 02 98 15 58 71.

### Marc Le Verge :

Vente de viandes à la ferme. **Horaires «hiver» :** mercredi 15h - 19h ; vendredi 14h - 19h ; samedi 09h30 - 12h (Fermé le samedi après midi). Tél. : 06 99 20 40 83. [www.le.boeuf.semporte@gmail.com](http://www.le.boeuf.semporte@gmail.com). [www.le-boeuf-semporte.fr](http://www.le-boeuf-semporte.fr)

### Cabinet infirmier :

Nathalie CREN-DARGENT. 2 rue Loeiz ar Floc'h. Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 6h45 à 07h30 ou sur rdv. Sauf pendant les vacances scolaires. 02 98 29 86 65 - 06 83 05 31 39.

### Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie :

18, rue Notre Dame. Johan TORRES, Sophie CORRE 02 98 61 33 64

### Le Salon de Sophie :

Coiffure femme-homme-enfant 18, rue Notre Dame, 02 98 72 50 26

### Cg-informatique :

Dépannage informatique pour particuliers et vente de matériels informatiques. Guillaume Cetnarowski, 2, rue de l'ancienne forge - 29400 Bodilis - Tél. : 02 98 24 76 07 - Port. : 06 43 47 69 46 Mail : [cg-informatique@orange.fr](mailto:cg-informatique@orange.fr)

**Aux bons plants :** Lionel et Delphine RABAUD, producteurs de légumes de saison. Le jeudi place de l'Eglise de 16h à 18h. Tél. 06 64 97 39 88.

### Camions "pizza" :

**Taco pizz** le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h. 06 68 87 29 29.

**Foodwest :** Le lundi les semaines impaires, place Holbeton 07 69 63 80 82.

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : [bodilis.org](http://bodilis.org)

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le **19 mars 2021** à l'adresse : [keleierbodilis@gmail.com](mailto:keleierbodilis@gmail.com)